

et l'hon. William Melville Martin, juges puînés de la Cour d'Appel en Saskatchewan, et l'hon. Hector Y. MacDonald, l'hon. Henry Veedes Bigelow, l'hon. John Fletcher Leopold Embury, l'hon. George Edward Taylor, l'hon. Donald MacLean, et l'hon. William E. Knowles, juges puînés de la Cour du Banc du Roi, nommés commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et tous autres serments qui pourraient être prescrits à toute personne ou à toutes personnes tenant ou qui ci-après tiendront une charge ou place de confiance ou rémunérée dans les limites de la Saskatchewan. Le 6 juillet, Louis Arthur Audette, juge à la retraite de la Cour de l'Echiquier du Canada, nommé commissaire pour enquêter et faire rapport sur la justification possible de certaines réclamations en faveur de la succession de feu John Ross pour avances par lui faites comme banquier aux entrepreneurs mentionnés dans les sections 3, 6, 9 et 15 du chemin de fer Intercolonial. Le 7 juillet, le très-hon. Sir Lyman Poore Duff, G.C.M.G., juge en chef du Canada, nommé commissaire en vertu de la partie I de la loi des Enquêtes, chapitre 99 des Statuts Révisés du Canada, 1927, pour enquêter sur les allégations affectant la conduite du très hon. Arthur Meighen, 1927, relativement à certains faits se rapportant audit très hon. Arthur Meighen comme commissaire de la Commission Hydroélectrique de la province d'Ontario. L'hon. H. H. Stevens, M.P.; Thomas Bell; M.P., James Ilsley, M.P.; Jean Louis Baribeau, M.P.; Oscar L. Boulanger, M.P.; Alexander McKay Edwards, M.P.; Samuel Factor, M.P.; Donald McBeth Kennedy, M.P. (Peace River); William Walker Kennedy, M.P. (Winnipeg centre-sud); Mark Senn, M.P., et Edward James Young, M.P., nommés commissaires sous l'autorité de la partie I de la loi des enquêtes, Statuts Révisés du Canada, 1927, chapitre 99, pour continuer, compléter et faire rapport sur l'enquête par eux institués comme comité spécialement choisi de la Chambre des Communes relativement aux chaînes de magasins, instruments aratoires, poisson, minoteries et boulangeries et les conserveries de fruits et légumes; lesdits commissaires ne recevant pas de salaire, honoraires, gages, allocations, émoluments ou autres profits de quelque sorte que ce soit pouvant être pourvus selon les dispositions de la loi du Sénat et de la Chambre des Communes, l'hon. H. H. Stevens agissant comme président. Le 19 juillet, l'hon. Andrew K. Dysart, juge de la Cour du Banc du Roi, Manitoba; l'hon. Thomas Mitchell Tweedie, juge de la Cour Suprême de l'Alberta, et George C. MacDonald de Montréal, Qué., comptable licencié, nommés commissaires pour enquêter sur l'opportunité d'une considération à la province d'Alberta en surcroît des sommes énumérées au paragraphe 20 de l'entente intervenue en 1905 entre le gouvernement fédéral de ladite province, afin de placer l'Alberta sur un pied d'égalité avec les autres provinces de la Confédération quant à l'administration de ses propres ressources naturelles, l'hon. Andrew K. Dysart agissant comme président. H. A. MacNeill, avocat, de Kingston, Ont., nommé commissaire sous l'autorité de la partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province d'Ontario. Le 12 sept., Frederick Thomas Krcrouse, avocat, Melbourne, Australie, nommé commissaire pour recevoir en Australie les affidavits, déclarations et affirmations relatifs à toutes procédures à venir devant la Cour Suprême et la Cour de l'Echiquier du Canada et tous serments que pourrait autoriser le gouverneur en conseil. Le 14 septembre, le très hon. Sir Thomas White, C.P., K.C.M.G., Toronto, Ont., l'hon. John Alexander Mathieson, de Charlottetown, juge en chef de la Cour Suprême de l'Île du Prince-Edouard, et Edward Walter Nesbitt, Woodstock, Ont.; pour former une commission royale pour délibérer sur et étudier la recommandation faite par la Commission Duncan de 1926, qu'il soit fait une révision des arrangements financiers intervenus entre le gouver-